

**Direction Opérationnelle des Télécommunications -Annaba-
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique**

**AVIS DE CONSULTATION PAR VOIE DE PUBLICATION
SUR SITE WEB D'ALGERIE TELECOM
N° 12/2026**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba lance un avis de consultation ouverte avec exigence de capacités minimales répartie en deux lots et portant sur :

LOT N01 : Acquisition de mobilier de bureau au profit des services de la DOT d'Annaba ;

LOT 02 : Acquisition de mobilier de bureau au profit des centres d'Algérie Télécom pour les entreprises.

Et ce, conformément aux prescriptions techniques ci-jointes:

NB : Tout candidat peut soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots.

Un (01) ou plusieurs lots peuvent être attribués à un seul soumissionnaire.

Éligibilité des candidats

Le présent avis de consultation est ouvert aux entreprises exerçant une activité de production ou de commercialisation de matériel de bureau gros ou au détail, ou disposant des capacités nécessaires pour l'acquisition de ces matériels.

Les représentants des entreprises intéressées par le présent avis de consultation, peuvent retirer le cahier des charges, **munis du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : BOULEVARD BOUZERED HOCINE- ANNABA-23000**

Contre le versement auprès de **la banque BNA, Agence 482 Plaine ouest 08 Mars Annaba**, d'un montant de **Trois mille dinars algériens (3.000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement :au compte bancaire : N° **001 00482 0300000079/57**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

Présentations des Offres :

Les offres doivent être présentées comme suit :

L'offre sera présentée par un **Dossier Administratif**, une **Offre Technique**, et une **Offre Financière**, insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du prestataire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention: « **DOSSIER ADMINISTRATIF** », « **OFFRE TECHNIQUE** », ou « **OFFRE FINANCIERE** »,

Les trois enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du prestataire comportant uniquement les mentions suivantes :

**EPE-ALGERIE TELECOM-SPA
DIRECTION OPERATIONELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'ANNABA**

Adresse : Boulevard Bouzered Houcine Annaba

AVIS DE CONSULTATION N°12 /AT/DOT23/SDFS/DAL/2026

« Acquisition de mobilier de bureau au profit des services et des centres d'Algérie Télécom pour les entreprises relevant de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba »

**« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION AD-HOC D'OUVERTURE
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de la 1^{ère} parution du présent avis sur **le Site WEB Officiel d'Algérie Télécom: www.safqatic.dz**, et **communiqué par tout moyen au plus grand nombre de fournisseurs.**

La date et l'heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00.**

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Il convient de souligner qu'une seule personne par entreprise soumissionnaire est autorisée à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.